

nisme, sur les austères mais bienfaisants préceptes de l'Evangile, ou même sur les séduisantes tyrannies de la mode.

N'est-ce pas que nous avons été déshabitués sur beaucoup de ces choses d'entendre parler notre belle langue catholique ? Et que nous aimerions à l'écouter ce langage, . . . franc, honnête et désintéressé, langage de la raison et de la foi, langage de vérité, de justice et de charité !

Chez les catholiques de France

LA RÉSISTANCE

(Extrait d'un discours de l'abbé Coubé à Cholet.)

On nous dit : « De la résistance légale, oui ! De la résistance pacifique et oratoire, à la bonne heure ! Des protestations éloquentes, des consultations juridiques savantes, des pétitions aux deux Chambres, parfaitement, tant que vous voudrez ! Mais pas de violence ! »

Les choses qu'on nous conseille ainsi sont presque toutes excellentes. La résistance légale et pacifique, c'est parfait, quand elle suffit ; mais nous verrons qu'elle ne suffit pas toujours. Les protestations éloquentes font bien dans le paysage et conduisent à l'Académie. Les consultations juridiques sont plus utiles. Je n'en dirai pas autant des pétitions que les Chambres mettent généralement au panier.

Mais faut-il condamner toute violence ? Je ne crois pas. Entendons-nous cependant.

Personne ne prétend qu'il faille faire de la violence tous les jours, et du matin au soir. Ce serait fatigant. Et puis, cela ne durerait pas, *violentum non durat*. Mais qu'il soit bon d'y recourir dans certains cas, un raisonnement très simple va vous le montrer.

La résistance doit être essentiellement proportionnée à l'attaque, puisque sa raison d'être est précisément de neutraliser et de repousser l'attaque. Elle doit être de même nature et de même degré ! Si on m'attaque avec une force de cent kilos, je ne dois pas me défendre avec une force de dix kilos, car je serais écrasé.